



BUREAU DE COMMUNAUTÉ
Séance du 4 février 2020 à 18h00,
Au siège de GRAND LAC

Présents :

AIX-LES-BAINS
AIX-LES-BAINS
BOURDEAU
LE BOURGET DU LAC
BRISON SAINT INNOCENT
CHANAZ
CHINDRIEUX
CONJUX
DRUMETTAZ-CLARAFOND
ENTRELACS
GRESY-SUR-AIX
MERY
LE MONTCEL
MOUXY
PUGNY-CHATENOD
RUFFIEUX
SAINT OFFENGE
SAINT OURS
SAINT PIERRE DE CURTILLE
SERRIERES-EN-CHAUTAGNE
TRESSERVE
VIONS
VIVIERS-DU-LAC
VOGLANS

Michel FRUGIER
Corinne CASANOVA
Jean-Marc DRIVET
Marie-Pierre FRANCOIS
Jean-Claude CROZE
Yves HUSSON
Marie-Claire BARBIER
Claude SAVIGNAC
Nicolas JACQUIER
Bernard MARIN
Robert CLERC
Eudes BOUVIER
Jean-Christophe EICHENLAUB
Gabrielle KOEHREN
Jean-Guy MASSONNAT
Olivier ROGNARD
Bernard GELLOZ
Christian REBELLE
Sylvie L'HEVEDER
Denise DE MARCH
Jean-Claude LOISEAU
Jean-Pierre SAVIOZ-FOUILLET
Robert AGUETTAZ
Yves MERCIER

Pouvoir de Nicole FALCETTA

Absents excusés :

AIX-LES-BAINS
AIX-LES-BAINS
LA BIOLLE
LA CHAPELLE DU MONT DU CHAT

Dominique DORD
Renaud BERETTI
Blandine BELLANCA
Nicole FALCETTA

Autres présents non votants :

Georges BUISSON	Vice-président du CIAS
Laurent LAVAISSIERE	Directeur Général Adjoint des services
Christophe PIRAT	Directeur des services à la population
Aurore FRAISSE	Responsable administrative et financière du CIAS
Estelle COSTA de BEAUREGARD	Responsable juridique et des assemblées

L'assemblée s'est réunie sur convocation du 28 janvier 2020 à laquelle était joint un dossier de travail comprenant ordre du jour, notes de synthèse et 24 projets de délibérations. Le quorum est atteint : la séance est ouverte avec 24 présents, et 25 votants.



DÉLIBÉRATION

N° : 7 Année : 2020

Exécutoire le : 13 FEV. 2020

Affichée le : 13 FEV. 2020

Visée le : 13 FEV. 2020

MARCHES PUBLICS

Marché 2018-40 : Construction d'un équipement sportif spécifique sur le secteur de Marlioz à Aix-les-Bains – Lot 18 : Electricité / Courants Faibles – Avenant n°1

Monsieur le Président rappelle que Grand Lac a engagé le projet de la construction d'un équipement sportif spécifique sur le secteur de Marlioz à Aix-les-Bains. S'agissant des travaux, la Commission des procédures adaptées s'est réunie le 17 décembre 2018 pour l'attribution des lots 1 à 20 relatifs aux différents travaux pour un montant total de 4 675 774,19 € TTC. Cette attribution a été présentée au Bureau du 10 janvier 2019. Le PPI de l'opération est de 5 836 695,60 €. La maîtrise d'œuvre de ce projet a été confiée au cabinet d'architecte PATEY ARCHITECTES. La consultation pour les travaux a été menée selon une procédure adaptée. La consultation a fait l'objet d'un allotissement.

Conformément à la délibération en date du 10 janvier 2019, un marché de travaux a été confié à l'entreprise LMC ELECTRICITE pour l'exécution des travaux du lot 02 (Gros Œuvre-Maçonnerie). Le montant du marché est de 175 043,31 € HT.

Objet de l'avenant :

Lors de la synthèse sur le contrôle d'accès du 5 septembre 2019 et du 7 novembre 2019 avec la maîtrise d'ouvrage, il a été demandé à l'entreprise LMC ELECTRICITE de transmettre un devis pour la modification des équipements des portes, en sachant qu'une porte a été déplacée.

L'ensemble de ces prestations représente un coût supplémentaire pour le lot 18 – Electricité / Courants faibles de 794,20 € HT (953,04 € TTC).

Le marché passé par Grand Lac avec l'entreprise LMC ELECTRICITE, d'un montant initial de 175 043,31 € HT (210 051,97 € TTC), est donc porté à 175 837,51 € HT (211 005,01 € TTC) par le présent avenant, soit + 0,45 % par rapport au marché initial.

Le cumul de l'ensemble des avenants représente donc une hausse de 0.45 % du montant initial du marché.

La commission des Procédures Adaptées qui s'est réunie le 13 janvier 2020 a émis un avis favorable à la passation de cet avenant.

Les crédits seront inscrits au budget et imputés sur la section d'investissement sous l'opération 127-04AP – Construction d'un équipement sportif spécifique sur le secteur de Marlioz à Aix-les-Bains (73).

Le Bureau de Communauté, après en avoir délibéré :

- APPROUVE le présent rapport,
- AUTORISE Monsieur le Président à signer l'avenant et tous les actes nécessaires à son exécution.

Aix-les-Bains, le 4 février 2020

Le Président,
Dominique DORD

- Délégués en exercice : 32
- Présents : 24
- Votants : 25
- Pour : 25
- Contre : 0
- Abstentions : 0
- Blancs : 0





Marché n°2018-40
relatif à la Construction d'un équipement sportif
spécifique sur le secteur de Marlioz à Aix les Bains
(73)

LOT N°18
Electricité/Courants faibles

AVENANT N°1

ENTRE :

Grand Lac - Communauté d'Agglomération du Lac du Bourget domiciliée 1500, Boulevard Lopic – BP 610 – 73106 AIX-LES-BAINS, représentée par son Président, Monsieur Dominique DORD, et désignée ci-après par l'expression "Grand Lac"

D'UNE PART,

ET

L'entreprise LMC ELECTRICITE, domicilié 3 Route de la Peysse, 73000 BARBERAZ,

D'AUTRE PART,

ARTICLE 1 – OBJET et TITULAIRE DU MARCHE

Par marché de travaux relatif à la Construction d'un équipement sportif spécifique sur le secteur de Marlioz à Aix les Bains (73), Grand Lac a confié à l'entreprise LMC ELECTRICITE, domicilié 3 Route de la Peysse, 73000 BARBERAZ, la réalisation des travaux dans le cadre du lot 18 – Electricité / Courants faibles pour un montant de 175 043,31 € HT (210 051,97 € TTC).

ARTICLE 2 – OBJET DE L'AVENANT

Lors de la synthèse sur le contrôle d'accès du 05/09/19 et du 07/11/19 avec la maîtrise d'ouvrage, il a été demandé à l'entreprise LMC ELECTRICITE de transmettre un devis des plus et des moins-values pour la modification des équipements des portes.

Un devis n°GM01.19 a été établie le 18/11/2019 par l'entreprise LMC ELECTRICITE pour un **montant de plus-value de 794,20 € HT.**

ARTICLE 3 – IMPACT FINANCIER

L'ensemble de ces prestations représente un coût supplémentaire pour le lot 18 – Electricité / Courants faibles de **794,20 € HT** (953,04 € TTC).

Le marché passé par Grand Lac avec l'entreprise LMC ELECTRICITE, d'un montant initial de **175 043,31 € HT** (210 051,97 € TTC),

Est donc porté à : **175 837.51 € HT** (211 005,01 € TTC) par le présent avenant, soit + 0,45 % par rapport au marché initial.

Le cumul de l'ensemble des avenants représente donc une hausse de 0.45 % du montant initial du marché.

ARTICLE 4 – RESPECT DU MARCHE INITIAL

Toutes les autres clauses du marché initial demeurent applicables tant qu'elles ne sont pas contraires aux nouvelles dispositions contenues dans le présent avenant, lesquelles prévalent en cas de contestation.

Fait en un exemplaire,

À _____, le _____,

À _____, le _____,

Pour l'entreprise LMC ELECTRICITE,

Pour Grand Lac

M./Mme
Directeur de la société LMC ELECTRICITE

Jean Guy MASSONNAT
Représentant du Pouvoir Adjudicateur



GRAND LAC
1500 boulevard Lepic
73100 AIX LES BAINS

Barberaz, le 18 novembre 2019

DEVIS N° GM01.19

Construction d'un équipement sportif spécifique G4

Modification contrôle d'accès

Désignation	Unité	Qté	P.U.	P. TOTAL
REPERE 7 : PST1				
Localisation : salle musculation				
alarme sortie de secours	u	1	272,00 €	272,00 €
alimentation 12V 3A	u	1	142,00 €	142,00 €
REPERE 8 : PST2				
Localisation : salle de taekwondo				
alarme sortie de secours	u	1	272,00 €	272,00 €
alimentation prévue avec la porte 07				
REPERES 11 et 12 : PP2				
Localisation : circulation vestiaires				
Gestion de portes	u	2	302,00 €	604,00 €
Lecteur de badges	u	2	411,20 €	822,40 €
Gâche électrique	u	-2	55,00 €	110,00 €
MOINS VALUE				
Porte repère 8 plus de contrôle d'accès comme prévu sur le plan BE INDIGO				
Gestion de portes	u	-1	302,00 €	302,00 €
Lecteur de badges (prix comprenant les contacts de porte)	u	-1	411,20 €	411,20 €
Gâche électrique	u	-9	55,00 €	495,00 €
MONTANT H.T.				794,20 €
T.V.A. 20 %				158,84 €
MONTANT T.T.C.				953,04 €

Bon pour accord,
Le client

LMC électricité • 3, route de la Peysse • 73000 BARBERAZ

Bureau : 04 79 44 85 18 • Tél. : 06 13 690 662 • Fax : 04 79 70 41 35 • E-mail : lmcelec@yahoo.fr

SARL au capital de 110 000 € - N°SIRET : 512 608 621 000 11 - RCS Chambéry - APE 4321A - N°TVA intracommunautaire FR 005 126 086 21

Assurance professionnelle : Assurance décennale obligatoire, souscrite auprès de l'agence MAAF, 318 avenue du Comte Vert, 73000 CHAMBERY.

N°TVA intracommunautaire : FR 38 542 073 580. Tél. : 04 79 68 59 66, valable en France métropolitaine.

Alarme autonome pour sortie de secours

Fiche produit

AASS0001

Service Assistance Technique

Tél. : 01 60 21 51 25
Fax : 01 60 21 51 28
E-mail : technique@cordia.fr

Administration des ventes France métropolitaine

Tél. : 01 60 21 51 21
Fax : 01 60 21 51 29
E-mail : contact@cordia.fr

Administration des ventes DOM-TOM et export

Tél. : 01 60 21 51 30
Fax : 01 60 21 51 39
E-mail : export@cordia.fr

www.cordia.fr
www.cordia-protection.fr
www.cordia-contrôle.fr



- Système de sécurité autonome.
- Choix de la durée d'alarme.
- Inhibition par clé.

Signale par une alarme sonore toute ouverture de portes réservées à la sécurité et à l'évacuation.
Le contact d'ouverture est positionnable sur chacun des côtés du boîtier.

Application

Protection et surveillance des sorties de secours.

Mise en situation



Produits complémentaires

- Déclencheur manuel vert avec alarme intégrée (AASS0209).
- Accessoires pour montage déporté (AASS0002).

 cordia

Alarme autonome pour sortie de secours

Fiche produit

AASS0001

Service Assistance Technique

Tél. : 01 60 21 51 25
Fax : 01 60 21 51 28
E-mail : technique@cordia.fr

Administration des ventes France métropolitaine

Tél. : 01 60 21 51 21
Fax : 01 60 21 51 29
E-mail : contact@cordia.fr

Administration des ventes DOM-TOM et export

Tél. : 01 60 21 51 30
Fax : 01 60 21 51 39
E-mail : export@cordia.fr

www.cordia.fr
www.cordia-protection.fr
www.cordia-controler.fr



Caractéristiques techniques

Référence	AASS0001
Boîtier	ABS Vert
Alimentation	Pile 9 V fournie ou 12 Vcc
Intensité d'alarme	200 mA
Intensité en veille	10 µA
Mise en action/arrêt	Par clé
Programmation	Par cavalier
Délai de mise en alarme après ouverture de la porte	0 s ou 15 s
Choix de durée de l'alarme	30 s, 180 s ou continu
Sirène	Intégrée
Niveau sonore	97 dB à 1m
Entrée	Clé de mise en action et mise en arrêt
Sortie	Contact sec NO ou NF
Sortie relais	9 Vcc 40 mA
Constitution	<ul style="list-style-type: none">- 1 Alarme pour sortie de secours- 1 pile 9 V- 2 vis de fixation- 2 clés de mise en action et mise en arrêt- 1 clé + vis inviolable- 1 aimant + 4 entretoises
Dimensions	Ø 127 x P.51 mm

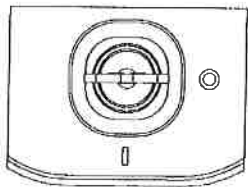
L'ensemble des indications comprises dans le présent document sont susceptibles d'être modifiées sans préavis.
Elles n'engagent donc la société qu'après confirmation.

Exit Stopper® Quick Install

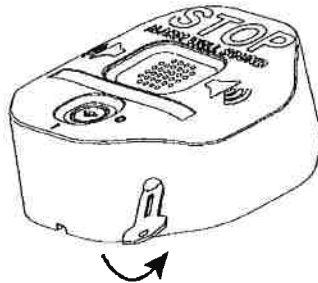
STI-6400 Series

INSTALLER

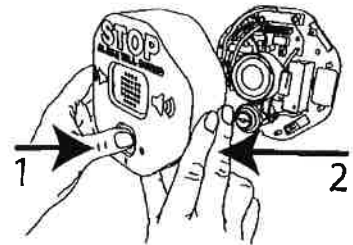
1. Clé en position OFF



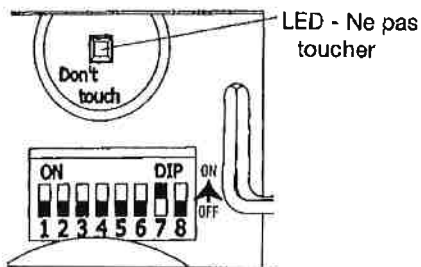
2. Retirer la vis de sécurité



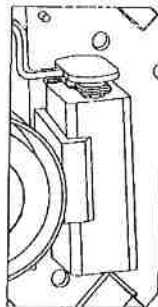
3. Enlever le couvercle de la base, pousser sur la serrure pour le séparer



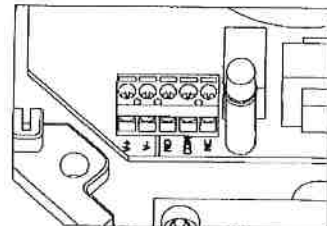
4. Configuration - Voir la table des commutateurs, les paramètres par défaut sont affichés sur le côté 2



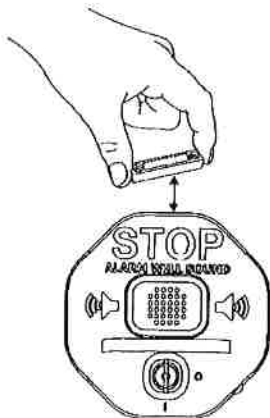
5. Déballez la batterie et connectez



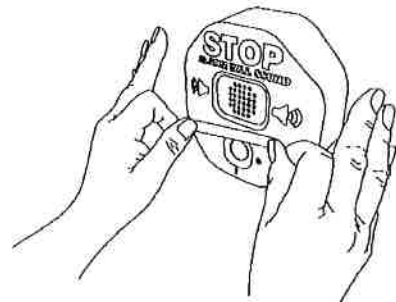
6. Bornier/Terminal Block (pour les options distantes et relais) - voir l'installation complète on-line pour les connexions de câblage



7. Test: Placer l'aimant à côté le contact magnétique, tourner la clé sur on, séparer l'aimant du contact magnétique



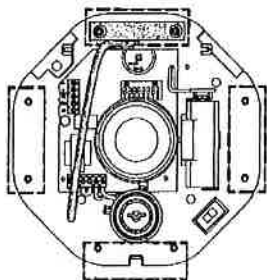
8. Appliquez l' étiquette de la langue, si vous le souhaitez



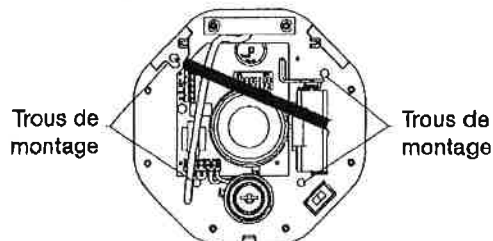
Besoin d'aide ? Appeler notre service d'assistance technique au 01 60 21 51 21

MONTAGE

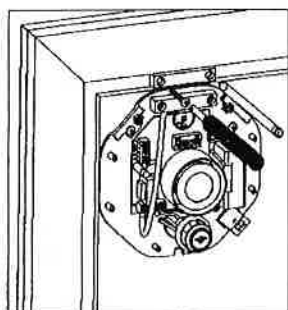
9. Placer le contact magnétique à l'endroit souhaité (en haut, droite, en bas, gauche)



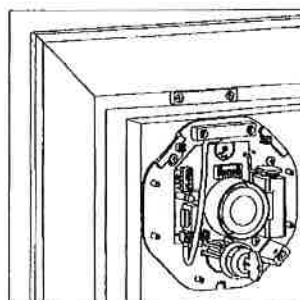
10. Placer la base en position. Marquez et percez quatre (4) trous de 1" (25mm) de profondeur. Si vous utilisez des crampons en plastique percez 3/16" (4.5mm). Si vous l'installez en bois ou en acier: percez 9/64" (3.5mm). Visser la base avec (4) vis M4 x 25mm



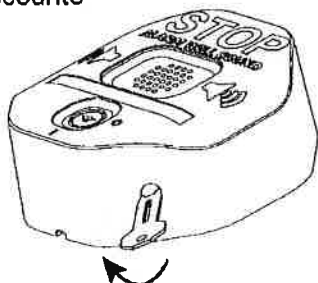
11. Installez l'aimant, marquez avec un crayon, percez, installez à l'aide des crampons en plastique, percez 3/16" (4.5mm). Installez sur bois ou en acier: percez 1/8" (3mm). Visser avec (2) vis M3.5 x 32mm



12. Essayez, tournez la clé en position ON, ouvrez la porte



13. Remettez le couvercle, fermez-le par le haut, fixez-le avec la vis de sécurité



CONFIGURATION DES MICRO-INTERRUPTEURS	1	2	3	4	5	6	7	8
Armement - Immédiate	OFF*							
Armement - délai de 15 secondes	ON							
Activation d'alarme - Immédiate		OFF*						
Activation d'alarme - délai de 15 secondes		ON						
Déconnexion en fonction de la durée (Interrupteurs 4 et 5)			OFF*					
Arrêt d'alarme environ 3 sec. Après la fermeture de la porte			ON					
Durée - alarme de 30 secondes				OFF*	OFF*			
Durée - alarme de 180 secondes				OFF	ON			
Durée - alarme continue				ON	OFF			
Durée - mode annonceur				ON	ON			
Détection de faible batterie → ON						OFF*		
Détection de faible batterie → OFF						ON		
Volume - Elevé							ON*	
Volume - Bas							OFF	
Fonction de relais → OFF								OFF*
Fonction de relais → ON								ON

* défaut

 cordia

ZAC la Villette aux Aulnes - 2 rue Galilée - 77290 Mity-Mory - France
Tel: 01 60 21 51 21 - Fax: 01 60 21 51 29
www.cordia.fr - contact@cordia.fr

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte :

Marché 2018-40 : Construction d'un équipement sportif spécifique sur le secteur de Marlioz à Aix-les-Bains - Lot 18 :
Electricité / Courants Faibles - Avenant n.1

Date de transmission de l'acte : 13/02/2020

Date de réception de l'accusé de réception : 13/02/2020

Numéro de l'acte : d3169 ([voir l'acte associé](#))

Identifiant unique de l'acte : 073-200068674-20200204-d3169-DE

Date de décision : 04/02/2020

Acte transmis par : Estelle COSTA DE BEAUREGARD

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 1. Commande Publique
1.1. Marchés publics
1.1.1. Délibérations
1.1.1.4. Délibérations relatives aux avenants et marchés complémentaires